



NOTE DE TRAVAIL

QUATORZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 26 août – 6 septembre 2024

Point 3 : Amélioration de la performance du système de navigation aérienne

3.1 : Propositions visant à améliorer l'efficacité des services de navigation aérienne à l'appui du LTAG

RÈGLES POUR L'ÉLABORATION DE NORMES APPLICABLES AUX TECHNOLOGIES DE TOUR DE CONTRÔLE NUMÉRIQUE ET DE TOUR DE TÉLÉCONTRÔLE AUX FINS DE CERTIFICATION DES FOURNISSEURS DE SERVICES

(Note présentée par la République de Colombie)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note expose la proposition de la Colombie à l'OACI concernant l'élaboration de normes et de méthodes recommandées pour la mise en œuvre des technologies de tour de contrôle numérique et de tour de télécontrôle. Par cette proposition, l'OACI est invitée à élaborer, par l'intermédiaire de groupes régionaux compétents tels que le Groupe régional de planification et de mise en œuvre Caraïbes/Amérique du Sud (GREPECAS) et les autres groupes de planification des différentes régions du monde, des règles et normes supplémentaires qui permettent une harmonisation entre les États signataires, facilitant ainsi le déploiement de ces nouvelles technologies à l'échelle mondiale. Ces stratégies sont essentielles pour planifier et garantir l'intégration efficace et dans de bonnes conditions de sécurité des tours de contrôle numérique et tours de télécontrôle, qui renforcera la sécurité et la sûreté dans les zones de mouvement et côté piste des aéroports et contribuera au développement durable du secteur de l'aviation.

Suite à donner : La Conférence est invitée à :

- a) recommander à l'OACI d'établir les règles nécessaires à la mise en œuvre des tours de contrôle numérique et tours de télécontrôle ;
- b) demander instamment à l'OACI d'élaborer des normes pour la certification et la validation des fournisseurs de systèmes de tour de contrôle numérique et de tour de télécontrôle ;
- c) suggérer à l'OACI de mettre au point et de normaliser un programme de formation complet pour le personnel des tours de contrôle numérique et tours de télécontrôle ;
- d) conseiller à l'OACI de formuler des orientations pour l'évaluation détaillée des incidences environnementales et opérationnelles des tours de contrôle numérique et tours de télécontrôle, en veillant à ce que ces évaluations soient conformes aux recommandations du Plan mondial de navigation aérienne de l'OACI.

¹ Version espagnole fournie par la Colombie

1. INTRODUCTION

1.1 Ces dernières années, les technologies de tour de contrôle numérique et tour de télécontrôle ont considérablement progressé, offrant des capacités nouvelles et apportant des améliorations en matière de gestion du trafic aérien. La mise en œuvre de ces technologies présente à la fois des difficultés et des possibilités en termes de modernisation du contrôle de la circulation aérienne, en améliorant l'efficacité et la sécurité.

1.2 Jusqu'à présent, l'absence de règles spécifiques et de normes claires a restreint le déploiement efficace de ces technologies. Il est donc crucial que l'OACI publie des orientations et des normes qui définissent les procédures requises pour une exploitation en toute sécurité des tours de contrôle numérique et tours de télécontrôle. Par ailleurs, il faut impérativement élaborer des normes précises pour la certification des fournisseurs de ces technologies, afin de garantir qu'ils répondent aux exigences de sécurité et d'opérabilité qui s'imposent.

2. ANALYSE

2.1 La Colombie propose quatre stratégies essentielles pour la bonne mise en œuvre des technologies de tour de contrôle numérique et de tour de télécontrôle. Ces stratégies sont conçues de manière à traiter les aspects tant réglementaires que techniques d'une intégration sûre et efficace de ces technologies dans l'espace aérien. Elles sont décrites ci-après.

2.2 **Établir les règles nécessaires à la mise en œuvre des tours de contrôle numérique et tours de télécontrôle**

2.2.1 La première stratégie a pour objectif de créer un cadre réglementaire solide qui définisse les paramètres nécessaires à l'exploitation des tours de contrôle numérique et tours de télécontrôle. L'application de cette règle est cruciale pour garantir que toutes les opérations soient menées avec efficacité et dans de bonnes conditions de sécurité, en évitant les conflits et en améliorant la coordination entre les différents opérateurs de l'espace aérien.

2.3 **Élaborer des normes pour la certification et la validation des fournisseurs de systèmes de tour de contrôle numérique et de tour de télécontrôle**

2.3.1 La deuxième stratégie est axée sur l'élaboration de normes spécifiques pour la certification et la validation des fournisseurs de systèmes de tour de contrôle numérique et de tour de télécontrôle. Ces normes sont essentielles afin de garantir que les services fournis répondent aux exigences nécessaires en matière de sécurité et d'exploitation, favorisant la confiance et l'acceptation au niveau des opérateurs et du grand public.

2.4 **Plans de formation**

2.4.1 La troisième stratégie porte sur la formation du personnel appelé à exploiter les tours de télécontrôle. Il s'agira d'assurer la conformité avec les normes de compétence et de formation fixées par l'OACI, en garantissant ainsi un niveau élevé de sécurité et d'efficacité opérationnelle.

2.5 **Évaluation des incidences**

2.5.1 La quatrième stratégie vise à réaliser une évaluation détaillée des incidences opérationnelles des tours de télécontrôle. Cette analyse devrait être effectuée en suivant les

recommandations du Plan mondial de navigation aérienne et d'autres instruments pertinents, de manière à garantir une mise en œuvre durable et efficace.

3. CONCLUSION

3.1 Les stratégies concernant l'adoption d'un cadre réglementaire solide qui définisse des normes pour la mise en œuvre des technologies de tour de contrôle numérique et de tour de télécontrôle, d'une part, et l'élaboration de normes spécifiques pour la certification et la validation des fournisseurs de ces systèmes, d'autre part, revêtent une importance fondamentale pour la mise en œuvre efficace et dans de bonnes conditions de sécurité de ces technologies en Colombie et dans le reste du monde. Ces mesures auront pour effet non seulement de renforcer la sécurité et l'efficacité de l'espace aérien, mais aussi de promouvoir l'intégration et l'harmonisation des normes entre les États, contribuant par là au développement durable du secteur aéronautique.

3.2 Compte tenu de ce qui précède, la Conférence est invitée à adopter la recommandation suivante :

Recommandation 3.1/x - Règles pour l'élaboration de normes applicables aux technologies de tour de contrôle numérique et de tour de télécontrôle aux fins de certification des fournisseurs de services

Il est recommandé que l'OACI :

- a) établisse le cadre juridique nécessaire à la mise en œuvre des tours de contrôle numérique et tours de télécontrôle ;
- b) élabore des normes pour la certification et la validation des fournisseurs de systèmes de tour de contrôle numérique et de tour de télécontrôle ;
- c) mette au point un programme de formation complet pour le personnel des tours de contrôle numérique et tours de télécontrôle, comprenant des modules théoriques et pratiques, la certification des instructeurs et l'utilisation de simulateurs perfectionnés ;
- d) formule des orientations pour l'évaluation détaillée des incidences environnementales et opérationnelles des tours de contrôle numérique et tours de télécontrôle, en veillant à ce que ces évaluations soient conformes aux recommandations du Plan mondial de navigation aérienne de l'OACI.